

# D'r Innlemer

Revue Municipale d'Information

N° 6 Septembre 2011

# **Chers habitants**

L'ouverture de la foire d'exposition de STRASBOURG a coïncidé tant avec la rentrée économique qu'avec celle de nos élèves. La première est marquée non seulement par une morosité ambiante mais encore et surtout par la crise financière.

Mais dans ce ciel quelque peu sombre s'est dégagée une belle lueur avec la rentrée scolaire, du moins localement. Nos belles têtes blondes avaient un visage épanoui et dégageaient un bel enthousiasme pour attaquer cette année scolaire. Ils étaient respectivement 39 en Ecole maternelle et 59 en Ecole élémentaire. La classe de CP a bénéficié de l'installation d'un tableau blanc interactif de sorte que toutes les classes de l'école élémentaire soient dotées de ce bel équipement pédagogique.

Par ailleurs, l'aménagement de la cour des écoles maternelle et élémentaire a été achevé pour la rentrée scolaire. Cet aménagement avait pour objectif de mettre les accès de ces deux écoles en conformité avec les normes : Personne à Mobilité Réduite « P.M.R. » ; Coût de l'opération : € 126.889,00 TTC.

Enfin, Mme Sandra SOERENSEN, habitante de la Commune, a été affectée dans les sections de CE1 et CE2 à la suite du départ en retraite de Mme Brigitte KUNTZMANN. Nous lui souhaitons une bonne intégration dans notre équipe pédagogique et naturellement plein épanouissement dans sa mission éducative.

Le périscolaire poursuit sa montée en puissance sous la direction de Mme Régine RAPP, assistée de Melle Stéphanie KRIEGER. A la rentrée 2011, la structure périscolaire accueillait 16 enfants de 4 à 10 ans à midi, plus 9 ponctuels selon les jours. Cette activité fonctionne à la satisfaction générale grâce à la compétence et au professionnalisme de l'équipe d'encadrement de l'ALEF, exploitant l'ensemble des périscolaires de la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile.

Le 1<sup>er</sup> marché paysan organisé fin août par Mr Bernard WAGENTRUTZ avec l'adhésion spontanée tant des exploitants locaux que de ceux des communes voisines a connu une réussite exceptionnelle, en dépit d'une météo exécrable. En effet, quelques 350 à 400 personnes sont venues à cette manifestation qui a permis de mettre en valeur les produits de nos terroirs. De même, une belle ambiance a régné autour de nos plats régionaux, dont notamment les tartes flambées.

Tous nos remerciements à l'instigateur de cette opération et à ses collègues exploitants qui ont permis de présenter nos beaux produits locaux dans un esprit de développement durable. Et naturellement nos encouragements pour reconduire l'opération en 2012.

Enfin, le dimanche 11 septembre 2011, la Paroisse Saint-Martin a célébré le cinquantenaire de la Grotte de Lourdes. L'office marial a été présidé par Monseigneur Christian KRATZ, Evêque Auxiliaire, assisté des Pères Gilles VIEILLE-CESSAY et André PACHOD. Cet office animé par la Chorale Sainte-Cécile sous la direction de Raymond MATTER, a été suivi par une très nombreuse assistance.

Et la cérémonie a été clôturée autour d'une tarte flambée dans un esprit de convivialité et de fraternité. Le bénéfice de cette opération sera affecté au fleurissement de la Grotte de Lourdes effectué par des bénévoles à qui j'adresse mes remerciements les plus amicaux pour leur engagement depuis de très nombreuses années.

Bon courage pour la rentrée 2011 dans un esprit d'enthousiasme et d'ambition.

Cordiales salutations.

Alphonse KOENIG, Maire

# Le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

## Approbation des crédits scolaires 2011/2012 : Ecole maternelle et élémentaire :

- Dotation de fonctionnement : € 25,00 par élève et par année scolaire, calculé sur la base des effectifs à la rentrée 2011.
- Dotation pour la bibliothèque : € 300,00 par classe et par année scolaire.
- Frais de transport : participation à hauteur de 1/3 aux frais de transport pour les sorties ayant support des activités pédagogiques et ce à raison de 3 sorties par an tant pour l'Ecole élémentaire que pour l'Ecole maternelle.
- Subvention : Versement d'une subvention de € 100,00 à la Coopérative de l'Ecole primaire.
- Photocopieur : La Commune prend en charge soit l'acquisition, soit la location des photocopieurs des écoles maternelle et élémentaire. Elle règle aussi la fourniture de l'encre.

De même elle reconduit le principe suivant :

- <u>Ecole élémentaire</u>: Dotation d'une ramette de 500 feuilles A4 par élève et par année scolaire. Dotation forfaitaire de 1 ramette de 500 feuilles A3 par classe.
- <u>Ecole maternelle</u>: Dotation de 3 ramettes de 500 feuilles A4 chacune pour 4 élèves et par année scolaire. Dotation forfaitaire de 1 ramette de 500 feuilles A3 par classe.
- Abonnement : Le crédit de € 175,00 pour l'abonnement de l'Ecole primaire est maintenu.
- Subvention pour les séjours : La contribution de € 5,00 par jour et par élève pour les séjours de découverte organisés tant par les sections de maternelle que d'élémentaire dans les départements du Bas-Rhin , du Haut-Rhin et des Vosges.
- Natation : Le Conseil municipal prend en charge les entrées à la piscine.

#### Mise à jour des plans des réseaux électriques sur la commune d'Innenheim :

La Sté Électricité de Strasbourg a scindé ses activités en deux branches en 2009 afin de répondre aux exigences juridiques européennes qui encadrent la libéralisation du marché de l'énergie.

Désormais, ÉS Réseaux exerce les activités de transport d'électricité, indépendamment du vendeur d'énergies ÉS Énergies Strasbourg.

La Sté ES Réseaux, ou «ÉSR» alimente en électricité plus de 400 communes du Bas-Rhin via plus de 14 000 km de lignes électriques. Les techniciens de l'entreprise sont chargés de l'entretien et des réparations sur ces lignes. Pour pouvoir remplir leur mission, ils ont besoin de plans détaillés et précis du réseau.

Les plans des réseaux électriques concernant notre commune vont être actualisés dans les semaines à venir. Le cabinet de géomètre FABER-SCHALLER pourra éventuellement devoir pénétrer sur des terrains privés afin de procéder à leur actualisation.

Ils travaillent pour notre sécurité : merci de leur réserver un bon accueil.

#### Programme de travaux communaux rue du Général de Gaulle et rue du Général Leclerc :

Au cours du second semestre 2011, la Communauté de Commune du Pays de Sainte Odile va procéder à différents travaux :

- le renforcement du réseau d'eau potable de la rue du Général de Gaulle sur sa section entre la Mairie et le rue de la Chapelle, mais aussi le renforcement du réseau d'eau potable de la rue du Général Leclerc.
- Par ailleurs la COMCOM engagera le remplacement du collecteur d'assainissement dans la rue du Général Leclerc.

Dans le même temps, la société Lyonnaise des Eaux procédera au remplacement des branchements particuliers.

# **Informations communales:**

#### La salle multi-activités :

Compte tenu de sa localisation et des risques de nuisances sonores, cette salle n'est pas destinée à la location pour les différents événements privés (mariage, anniversaire,...) ou professionnels.

La salle polyvalente du complexe sportif restant le lieu dédié pour accueillir toutes ces manifestations.

Les écoles maternelle et élémentaire, ainsi que le périscolaire sont les occupants principaux de la salle Multi-activités. Par ailleurs, la demande de mise à disposition émanant d'une famille pour l'organisation d'un moment de convivialité après l'enterrement d'un de ses membres est prioritaire sur toute autre occupation moyennant une participation de  $\in 50,00$ .

Enfin, les associations d'Innenheim pourront y tenir leurs assemblées générales annuelles sur la base d'une location de € 50,00. Le Club de l'Amitié pourra y tenir ses réunions mensuelles.

Les demandes de réservation sont à adresser au secrétariat de la Mairie.

#### Nouvelle tarification des transports du Conseil Général du Bas-Rhin :

650 000 véhicules sont immatriculés dans le Bas Rhin et parcourent 8700 kms de voies routières.

1200 accidents y font chaque année près de 1200 blessés et 50 morts. Pour limiter les nuisances du trafic automobile, le Conseil Général du Bas Rhin veut favoriser les transports en commun : les bus interurbains du Réseau 67 en font partie. Le Réseau 67, c'est 64 lignes régulières et touristiques desservant 350 communes et offrant des trajets possibles à travers tout le Bas-Rhin.

Depuis le 1er juillet 2011, vous payez quel que soit votre trajet, avec ou sans correspondance, un tarif unique : 2 € le billet à l'unité et 1,40 € en achetant un carnet de 10 tickets. Une gamme d'abonnements avec trajets illimités sur l'ensemble du Réseau 67 est proposée à 42 € l'abonnement mensuel, ou 378 € l'abonnement annuel, payable en plusieurs mensualités et donnant droit à 3 mois offerts.

Des tarifs préférentiels existent aussi pour vos déplacements en combinaison avec d'autres réseaux de transports collectifs (train, tram, bus ; en fréquence occasionnelle ou régulière).

#### Trois nouveaux locataires à l'Hôtel d'entreprise :

Les sociétés suivantes se sont installées à l'Hôtel d'Entreprise, propriété de la Commune, sise au 2, rue du Stade :

- **SIGNAL et CO**: Vente et installation de panneaux de signalisation routière et mobilier urbain
- <u>Sté de Maintenance et de Distribution de l'Est « SMDE »:</u> Vente et réparation de matériel de traçage de route et de salage.
- VINS Henri Maire: Agence commerciale.

## Taxe d'aménagement :

A compter du 1.03.2012, la Taxe d'Aménagement (TA) succédera à l'ancienne Taxe Locale d'Equipement (TLE) qui datait de 1967.

Elle remplacera progressivement les quinze taxes et participations d'urbanisme versées jusqu'à présent par les constructeurs pour participer à la finalisation d'équipements publics.

Elle taxe la construction, reconstruction ou agrandissement des bâtiments, de toute nature. Elle doit permettre de financer la création ou l'extension d'équipements (routes, assainissement, écoles,...). Elle est perçue d'une part par le département (sans excéder 2,5%), d'autre part par la commune. La commune a décidé de reconduire pour cette taxe, le taux de l'ancienne TLE, à savoir 5%.

## Travaux d'élagage:

La période automnale est propice à l'entretien des haies et arbustes ornementaux. A ce titre, il est demandé aux propriétaires de procéder à l'élagage des haies et arbustes empiétant sur les trottoirs ou empêchant les lampadaires de donner leur pleine lumière.

### Les demandes de permis de construire suivantes ont été transmises au Service Instructeur :

1) KIEHL S.A.R.L. : Construction de 4 bâtiments avec 32 logements Démolition des entrepôts et de 2 maisons

2 rue des Roses

# Manifestations du 1 octobre 2011 au 31 mars 2012 :

16 octobre : Marche d'Automne : Association Sportive et Culturelle Innenheim

30 octobre : Chasse aux bonbons : Pompiers

13 novembre : Cérémonie au Monument aux Morts 18 novembre : Don du sang à la Salle Polyvalente

27 novembre : Marché de Noël : Pompiers

10 décembre : Veillée de l'Avent

11 décembre : Fête de Noël des Aînés à la Salle Polyvalente

14 décembre : Fête de Noël des enfants : Union Sportive Innenheim
17 décembre : Fête de Noël des adultes : Union Sportive Innenheim
18 décembre : Concert de Noël avec l'ensemble « OBERNAI chante »
31 décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre : Union Sportive Innenheim

8 janvier : Réception du Nouvel An

22 janvier : Cochonnaille : Club de Pétanque

28 janvier : Théâtre Alsacien : Tennis

4 février : Soirée Carnaval : Union Sportive Innenheim

24 février : Don du sang

11 mars : Carnaval des enfants : Pompiers 24 mars : Loto : Union Sportive Innenheim